

**Comité pour le Développement
de la Place Financière**

**Etude d'impact de l'industrie financière
sur l'économie luxembourgeoise
(Version 2000)**

Sommaire

<u>Sommaire</u>	2
<u>Executive Summary</u>	3
<u>Objectif</u>	3
<u>Méthode</u>	3
<u>Perspectives</u>	3
<u>Résultats Globaux</u>	4
<u>Conclusion</u>	5
<u>Introduction</u>	6
<u>Objectifs</u>	6
<u>Périmètre</u>	6
<u>Principes</u>	6
<u>Impact Direct de l'Industrie Financière sur l'Economie du Luxembourg</u>	7
<u>Estimation des Revenus Directs Issus de l'Activité Financière</u>	7
<u>Estimation de la Valeur Ajoutée Directe Issue de l'Activité Financière</u>	12
<u>Estimation du Personnel Travaillant Directement pour l'Industrie Financière</u>	14
<u>Estimation de la Contribution Directe de l'Industrie Financière aux Recettes Fiscales de l'Etat</u>	18
<u>Impact Direct de l'Industrie Financière Luxembourgeoise sur l'Economie</u>	23
<u>Impact Indirect de l'Industrie Financière sur l'Economie Luxembourgeoise</u>	24
<u>Estimation des Revenus Indirects Issus de l'Activité Financière</u>	24
<u>Estimation de la Valeur Ajoutée Indirecte Issue de l'Activité Financière</u>	30
<u>Estimation de l'Emploi Indirect Issu de l'Activité Financière</u>	31
<u>Estimation de la Contribution Indirecte de l'Industrie Financière aux Recettes Fiscales de l'Etat</u>	32
<u>Impact Indirect de l'Industrie Financière Luxembourgeoise sur l'Economie</u>	33
<u>Conclusions</u>	34
<u>Annexe Méthodologique</u>	36
<u>Généralités</u>	36
<u>Méthode utilisée pour évaluer l'impact direct</u>	36
<u>Méthode utilisée pour évaluer l'impact indirect</u>	39
<u>Changement de référence pour les recettes de l'Etat luxembourgeois</u>	41

Executive Summary

Objectif

L'objectif de l'étude est d'actualiser l'étude 1999 et d'analyser l'évolution de l'importance de l'industrie financière dans l'économie luxembourgeoise en retenant les quatre dimensions : les revenus, la valeur ajoutée, l'emploi et la contribution aux recettes fiscales de l'Etat.

L'étude tente de considérer l'apport de l'ensemble des composantes de l'industrie financière : l'activité bancaire (y compris des activités connexes comme la Bourse et le Cetrel), les OPC, l'activité d'assurance et de réassurance et l'activité des professionnels du secteur financier.

L'analyse s'appuie sur une approche par grande masse et ne vise pas une précision absolue mais tente d'appréhender non seulement l'impact direct sur l'économie des différents acteurs mais aussi l'impact indirect.

Méthode

La méthode employée lors de cette mise à jour est sensiblement la même que pour l'étude 1999, certains éléments d'information macro-économique ont toutefois été extrapolés car ils n'étaient pas encore disponibles auprès du Statec.

De plus, il est important de noter que la contribution de l'industrie financière à l'Etat luxembourgeois n'est plus évaluée par rapport au budget de l'Etat mais par rapport aux recettes fiscales publiées par le Statec. Cette modification a un impact sensible qui est explicité dans une section spécifique de ce rapport (cf. Annexe méthodologique / Changement de référence pour les recettes de l'Etat luxembourgeois). Cette méthode a été retenue car c'est celle qui s'approche le plus de la réalité économique.

Il nous apparaît cependant important de rappeler la méthode retenue dans ses grandes lignes. L'évaluation s'appuie sur les sources d'informations de la place de Luxembourg à savoir le rapport de la BCL, les données de la CSSF, le rapport du CAA, les rapports annuels de certaines entités et les chiffres du Statec. Elle s'appuie également sur des hypothèses issues de l'expérience métier ou d'analyses indépendantes.

L'étude ne vise cependant pas à analyser la part de chaque composante mais à **donner une vue globale de l'importance de l'ensemble du secteur financier pour l'économie.**

Il est important de préciser que les OPC ne sont pas une activité à part entière dans les statistiques de l'économie. En effet, l'activité OPC est comptabilisée au niveau des banques et des PSF. Comme l'étude cherchait à représenter individuellement les OPC, les données pour les banques et les PSF sont réduites d'autant. Il existe donc à dessein une divergence entre les chiffres officiels publiés pour les banques et les PSF et les résultats de cette étude pour ces activités.

Dans l'évaluation, l'étude privilégie toujours une approche conservatrice notamment dans l'évaluation du poids indirect de l'industrie financière. Ainsi, l'analyse se limite à la première vague d'effets indirects (une seule itération du modèle est prise en considération). De plus certains éléments pouvant susciter des discussions (notamment l'ensemble de l'activité générée par les clients des banques : restaurants, voyages...) n'ont volontairement pas été pris en compte pour éviter de surpondérer le poids de l'industrie financière.

Perspectives

Comme l'analyse est basée sur les chiffres de l'année 2000 et n'a pas de dimension prospective, elle n'augure pas des évolutions futures de la place financière.

Résultats Globaux¹

Revenus	2000								
	Directs Mio EUR	99/00	% Production	Indirects Mio EUR	99/00	% Production	Total Mio EUR	99/00	% Production
Banques ajustées	6.379	+16,9%	15,8%	1.542	+14,0%	3,8%	7.920	+16,3%	19,6%
OPC	2.057	+34,5%	5,1%	810	+28,7%	2,0%	2.867	+32,8%	7,1%
Assurances	1.002	-12,4%	2,5%	256	+21,5%	0,6%	1.258	-7,1%	3,1%
PSF ajustés	815	+43,9%	2,0%	223	+21,8%	0,6%	1.038	+38,5%	2,6%
Total	10.253	+17,9%	25,4%	2.831	+19,1%	7,0%	13.084	+18,2%	32,4%

Valeur ajoutée	2000								
	Directe Mio EUR	99/00	% PIB	Indirecte Mio EUR	99/00	% PIB	Total Mio EUR	99/00	% PIB
Banques ajustées	4.023	+15,8%	19,6%	761	+14,6%	3,7%	4.783	+15,6%	23,3%
OPC	1.394	+34,0%	6,8%	400	+29,4%	2,0%	1.793	+32,9%	8,8%
Assurances	432	-8,0%	2,1%	126	+22,2%	0,6%	558	-2,6%	2,7%
PSF ajustés	605	+52,6%	3,0%	110	+22,5%	0,5%	716	+47,1%	3,5%
Total	6.454	+19,9%	31,5%	1.397	+19,8%	6,8%	7.850	+19,9%	38,3%

Emploi	2000								
	Direct	99/00	% Emploi	Indirect	99/00	% Emploi	Total	99/00	% Emploi
Banques ajustées	17.678	+5,7%	6,7%	12.384	+7,1%	4,7%	30.062	+6,2%	11,4%
OPC	7.235	+22,2%	2,8%	6.505	+20,9%	2,5%	13.740	+21,6%	5,3%
Assurances	2.504	+17,1%	1,0%	2.057	+14,2%	0,8%	4.561	+15,8%	1,8%
PSF ajustés	1.896	+19,3%	0,7%	1.795	+14,5%	0,7%	3.691	+16,9%	1,4%
Total	29.313	+11,1%	11,2%	22.741	+11,9%	8,7%	52.054	+11,5%	19,9%

Contribution aux recettes fiscales	2000								
	Directe Mio EUR	99/00	% recettes fiscales	Indirecte Mio EUR	99/00	% recettes fiscales	Total Mio EUR	99/00	% recettes fiscales
Banques ajustées	1.059	+4,5%	16,6%	166	+10,0%	2,6%	1.225	+5,2%	19,2%
OPC	767	+31,3%	12,0%	94	+24,1%	1,5%	861	+30,5%	13,5%
Assurances	134	-2,9%	2,1%	29	+17,0%	0,5%	163	+0,2%	2,6%
PSF ajustés	106	+58,1%	1,6%	25	+16,7%	0,4%	131	+48,0%	2,0%
Total	2.066	+14,6%	32,3%	314	+15,1%	5,0%	2.380	+14,7%	37,3%

¹ Les banques ajustées et les PSF ajustés ne tiennent pas compte des activités OPC qui, dans ces tableaux, sont reprises sous la rubrique OPC.

Conclusion

1. Le poids de l'industrie financière sur l'économie s'est encore globalement renforcé en 2000 comme le prouvent les résultats ci-dessus. Les tendances dégagées dans la précédente étude se confirment et l'industrie financière a globalement accru son poids directement et indirectement dans l'économie luxembourgeoise :
 - ❑ Plus de 32% de la production nationale, les activités directement induites représentant plus de 25% à elles-seules.
 - ❑ Plus de 38% du PIB suivant la définition de la valeur ajoutée nationale retenue et plus de 30% provenant des activités directement induites.
 - ❑ Près de 20% de l'emploi intérieur luxembourgeois, plus de la moitié travaillant directement dans le secteur financier.
 - ❑ Plus de 37% des recettes fiscales de l'Etat, dont 85% proviennent directement des activités financières.

Introduction

Objectifs

L'objectif de l'étude est d'analyser l'importance de l'industrie financière pour l'économie luxembourgeoise et d'examiner son évolution entre 1999 et 2000. L'étude cherche à déterminer:

- ❑ Le revenu que cette industrie génère au Luxembourg et donc son poids dans la production nationale.
- ❑ La valeur ajoutée créée au Luxembourg par cette industrie et donc son poids dans le produit intérieur brut.
- ❑ Le nombre estimé de personnes qui travaillent directement ou indirectement au sein de cette industrie et donc son poids dans l'emploi intérieur.
- ❑ La contribution directe et indirecte de l'industrie aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois.

Périmètre

Aucune modification n'a été réalisée sur le champ de l'étude et par conséquent nous avons distingué dans nos approches la contribution des grands acteurs du secteur financier luxembourgeois suivants :

- ❑ Les activités bancaires (comprenant également la Bourse de Luxembourg et le Cetrel)
- ❑ Les activités des OPC
- ❑ Les activités d'assurance et de réassurance
- ❑ Les activités des autres professionnels du secteur financier (PSF)

Pour évaluer notamment les activités liées aux OPC, nous nous sommes basés sur l'étude ALFI et avons toujours veillé à éviter une double prise en compte de ces activités qui sont comptabilisées dans les statistiques nationales pour partie dans le secteur des PSF et pour l'autre partie dans les activités bancaires.

Pour chacune de ces activités, nous avons effectué une évaluation directe et indirecte de leur impact sur l'économie luxembourgeoise.

Principes

L'étude s'appuie sur les données disponibles au 31 décembre 2000. **Les résultats sont en euros.**

La variation par rapport aux résultats de l'étude précédente portant sur l'année 1999 est indiquée pour chaque dimension dans les tableaux chiffrés sous la colonne spécifique 99/00.

Nous avons suivi une approche 'top down' en travaillant sur base de grandes masses et d'hypothèses issues souvent de l'expérience métier. L'étude ne recherche donc pas la précision absolue.

Dans sa démarche, l'étude privilégie toujours une approche prudente et conservatrice :

- ❑ Lorsque nous avons été conduits à émettre des hypothèses, nous avons toujours favorisé celles qui minimisaient l'impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise.
- ❑ Certaines activités financières connexes difficilement évaluables n'ont pas été directement comptabilisées.
- ❑ Dans le calcul de l'effet indirect, nous avons limité notre estimation à une première vague, c'est à dire que nous n'avons réalisé qu'une itération du modèle.

Ainsi, les résultats obtenus sont conservateurs et sous-estiment probablement l'impact réel de l'industrie financière sur l'économie.

Impact Direct de l'Industrie Financière sur l'Economie du Luxembourg

Estimation des Revenus Directs Issus de l'Activité Financière

Estimation du revenu généré par l'activité bancaire dans l'économie luxembourgeoise

Pour les activités bancaires, nous avons retenu comme source d'information les revenus nets publiés dans le rapport de la Banque centrale du Luxembourg pour l'année 2000.

Nature	Montant	99/00
Marge d'intérêts	3.605.000.000	+9%
Revenus nets sur réalisation de titres	332.000.000	+74%
Revenus divers	311.000.000	+4%
Revenus de change	452.000.000	+12%
Revenus des commissions	1.626.856.412	+36%
Revenus des activités connexes (Bourse, Cetrel)	51.922.630	+8%
Revenus des activités bancaires	6.378.779.042	+16,9%
En % de la production nationale	15,8%	

Observations :

- Nous avons diminué le chiffre officiel pour les commissions de 3,1 milliards d'euros d'une partie des commissions déjà comptabilisées au niveau des OPC, à savoir de 1,5 milliards² d'euros.

Conclusions :

Le revenu des activités bancaires est donc en progression absolue de près de 17% avec notamment une forte poussée des revenus sur commissions pour atteindre près de 16% de la production nationale.

² Pour calculer la répartition des commissions des OPC entre activités bancaires et PSF, nous nous sommes basés sur les chiffres officiels des PSF.

Estimation du revenu généré par l'industrie OPC au Luxembourg

Dans les statistiques de l'économie luxembourgeoise, les OPC ne sont pas une industrie à part entière, il est important de préciser que les revenus que nous avons identifiés sont en fait comptabilisés dans les revenus des établissements bancaires ou des professionnels du secteur financier. Pour éviter toute double comptabilisation, les revenus de ces deux catégories ont été réduits du même montant.

Nature	Montant	99/00
Frais d'administration et de conservation	730.931.428	+36%
Commissions invisibles	730.931.428	+36%
Commissions de gestion	304.885.044	+23%
Commissions de souscription	290.746.703	+40%
Revenus des OPC	2.057.494.603	+34.5%
En % de la production nationale	5,1%	

Observations :

- ❑ **Le montant des frais d'administration et de conservation pour l'ensemble des prestataires de services luxembourgeois.** Nous avons retenu la moyenne des taux d'administration et de conservation de l'étude Fitzrovia du 31/12/00, soit 11,5 points de base, de laquelle nous avons déduit une estimation des frais de sous-conservation qui ne sont pas payés à Luxembourg (3 points de base).
- ❑ **Les commissions invisibles liées aux OPC.** Par commissions invisibles nous entendons l'ensemble des commissions dérivées et facturées par les opérateurs : frais de courtage, frais de tenue de comptes, frais de change dérivés d'opérations, le gain en jour de valeur sur les flux... Ainsi, nous avons évalué que les commissions invisibles sont du même ordre de grandeur que les frais d'administration et de conservation.
- ❑ **Les commissions de gestion facturées à l'OPC dont le fund manager se situe effectivement à Luxembourg.** Dans un souci de prudence, nous avons conservé les "fonds maison" des grands acteurs luxembourgeois (BCEE, BdL, KBL, BIL et BGL) et une partie des fonds de la Deutsche Bank et d'ADIG (ces acteurs ont confirmé gérer ces fonds localement), soit environ 54 milliards d'euros d'actifs moyens en 2000. En utilisant les données fonds par fonds sur les commissions de la base Fitzrovia au 31/12/00 comme référence, nous avons calculé le montant des commissions de gestion payées à Luxembourg, ce qui correspond à un taux moyen d'environ 56 points de base.
- ❑ **Les commissions de souscription dans les fonds maison des acteurs luxembourgeois.** Dans un souci de prudence, nous n'avons retenu que les "fonds maison" (BCEE, BdL, KBL, BIL et BGL) dont la commission de souscription est payée principalement à un établissement luxembourgeois en prenant un montant proportionnel à leur part totale dans les actifs nets de la place. Enfin, nous avons retenu le taux moyen de droit d'entrée des fonds luxembourgeois de 1,85%.

Conclusions :

La progression des activités liées aux OPC est remarquable et s'établit à plus de 34%. Elle trouve sa source dans le développement rapide des actifs sous gestion dans les fonds d'investissement au cours des deux dernières années malgré des marchés moins porteurs dans la seconde partie de l'année 2000. Le revenu des OPC accroît donc sensiblement son poids dans l'économie nationale en représentant 5,1% de la production nationale.

Estimation du revenu généré par l'activité d'assurance et de réassurance dans l'économie luxembourgeoise

Pour les activités d'assurance et de réassurance, nous avons utilisé comme source d'information les données publiées par le Commissariat aux Assurances. Nous avons défini le revenu comme suit:

Nature	Montant	99/00
Assurance non-vie	285.963.772	-11%
Assurance vie	458.204.408	-4%
Réassurance	258.121.612	-25%
Revenus des assurances	1.002.289.792	-12,4%
En % de la production nationale	2,5%	

Observations :

- ❑ **Assurance non-vie** : nous avons repris l'ensemble des produits (primes acquises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits) desquels nous avons déduit les charges et la variation de la provision pour sinistres pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité d'assurance. Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car l'assurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé (les primes reçues et les revenus des placements de ces dernières doivent financer les futures charges de sinistres et permettre de dégager un bénéfice).
- ❑ **Assurance vie** : nous avons repris l'ensemble des produits (primes émises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits) desquels nous avons déduit la variation des provisions techniques et les prestations pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité d'assurance. Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car l'assurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé.
- ❑ **Réassurance** : nous avons repris l'ensemble des produits (primes acquises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits) desquels nous avons déduit les charges de sinistres et la PFS³ pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité de réassurance. Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car la réassurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé.

Conclusions :

L'activité d'assurance a globalement souffert d'une hausse de la sinistralité en 2000 et son poids se réduit à 2,5% de la production nationale.

³ PFS: Provision pour Fluctuation de Sinistralité comme définie dans les règles comptables des compagnies de réassurance

Estimation du revenu généré par les professionnels du secteur financier dans l'économie luxembourgeoise

Pour les activités des professionnels du secteur financier, nous avons utilisé comme source d'information la CSSF qui a accepté de nous fournir des données détaillées sur les différents acteurs PSF. Nous n'avons cependant pas intégré les distributeurs de parts d'OPC que nous avons directement comptabilisés dans le segment OPC (dans la suite de l'étude, nous n'avons plus détaillé par type de professionnels).

Nature	Montant	99/00
Commissionnaires	9.361.314	-0,2%
Conseillers en opérations financières	4.560.533	+22%
Courtiers	35.027.265	+8%
Dépositaires professionnels de titres	222.621.674	+58%
Domiciliataires	19.455.613	+1619%
Gérants de fortune	444.495.682	+45%
Professionnels intervenant pour compte propre	79.244.916	+10%
Revenus des activités PSF	814.766.997	+43,9%
En % de la production nationale	2,0%	

Conclusions :

L'activité des professionnels du secteur financier a profité de la conjoncture avec notamment les gérants de fortune offrant un service sur mesure et l'activité de domiciliation bénéficiant de la nouvelle législation. Ainsi, la progression en termes absolus s'établit à près de 44% et le poids dans la production nationale atteint 2%.

Récapitulatif de l'impact direct de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise en terme de revenus

Nature	Montant	99/00	En % de la production nationale
Total banques ajustées	6.378.779.042	+16,9%	15,8%
Total OPC	2.057.494.603	+34,5%	5,1%
Total assurances et réassurances	1.002.289.792	-12,4%	2,5%
Total PSF ajustés	814.766.997	+43,9%	2,0%
Total revenus des activités financières	10.253.330.434	17,9%	25,4%

Conclusions :

Globalement, le secteur financier a profité pleinement de la croissance de l'économie et demeure un moteur de l'économie luxembourgeoise en renforçant légèrement encore son poids dans la production nationale.

Remarque:

Notre méthode de calcul est différente de celle du Statec et suit une approche par grande masse qui ne respecte pas les retraitements de la norme de la comptabilité nationale. Les données de la comptabilité nationale par branche d'activité ne sont toutefois pas disponibles à ce jour.

Estimation de la Valeur Ajoutée Directe Issue de l'Activité Financière

Préambule

La définition du Produit Intérieur Brut est basée sur la notion de valeur ajoutée résultant de la différence entre la production nationale et la consommation intermédiaire en comptabilité nationale suivant la méthode SEC 95. Il est impossible de reconstruire dans cette étude le modèle SEC 95 qui est fort complexe. Nous avons donc privilégié une approche par grande masse.

Il est possible de définir la valeur ajoutée comme la richesse produite par l'entreprise permettant de payer le personnel, l'Etat et de dégager un bénéfice. Nous avons donc tenté de nous approcher de cette notion même si notre approche "top-down" ne permet bien évidemment pas une évaluation précise de cette composante.

Nous avons ainsi retenu la même approche que lors de l'étude 1999 à savoir :

La valeur ajoutée produite au Luxembourg est définie dans notre modèle comme le résultat net auquel nous avons ajouté l'impôt sur les bénéfices et les frais de personnel. En effet, la valeur ajoutée permet de payer les impôts et le personnel. Nous avons donc repris une approche prudente.

Il est cependant important de préciser que notre approche surestime légèrement la part de la valeur ajoutée attribuée aux activités financières. En effet, la comptabilité nationale exclut des revenus, les revenus sur fonds propres et les plus-values alors que notre étude ne permet pas de réaliser un retraitement aussi fin.

Pour tenter de pallier cette lacune, nous avons également effectué une évaluation approximative de la valeur ajoutée demeurant au Luxembourg en nous appuyant sur les données de la CSSF relatives aux dividendes payés à l'étranger.

Nature	Montant	99/00	Pourcentage du PIB
Valeur ajoutée des activités bancaires	4.022.849.804	+15,8%	19,6%
Valeur ajoutée des OPC	1.393.784.085	+34,0%	6,8%
Valeur ajoutée des activités d'assurance	431.817.582	-8,0%	2,1%
Valeur ajoutée des activités PSF	605.294.860	+52,6%	3,0%
Valeur ajoutée des activités financières	6.453.746.332	+19,9%	31,5%

Observations :

- ❑ **Estimation de la valeur ajoutée générée par les activités bancaires :** la valeur ajoutée correspond au résultat net issu de l'activité bancaire auquel nous avons ajouté les impôts sur les bénéfices et les frais de personnel. Pour calculer cette valeur ajoutée, nous avons retenu comme source le tableau statistique du rapport de la BCL ainsi que les rapports de la Bourse et du Cetrel. Comme dans notre calcul des revenus, nous avons diminué ce chiffre obtenu de 5,3 milliards d'euros d'une partie de la valeur ajoutée déjà comptabilisée au niveau des OPC, à savoir de 1,3 milliards⁴.
- ❑ **Estimation de la valeur ajoutée générée par les OPC au Luxembourg :** la valeur ajoutée correspond au résultat net issu de l'activité OPC auquel nous avons ajouté les impôts sur les bénéfices et les frais de personnel.

⁴ Pour calculer la répartition de la richesse des OPC entre activités bancaires et PSF, nous nous sommes basés sur les chiffres des PSF. Ainsi, le montant de la richesse OPC se répartit entre les PSF pour 0,1 milliards (ce montant correspond au montant de la richesse issue des distributeurs de parts d'OPC) et les activités bancaires pour le reste (soit 1,3 milliards).

- **Estimation de la valeur ajoutée générée par les activités d'assurance :** la valeur ajoutée correspond au résultat net issu de l'activité d'assurance et de réassurance auquel nous avons ajouté les impôts sur les bénéfices et les frais de personnel. Pour calculer cette valeur ajoutée, nous avons retenu comme source le rapport du Commissariat aux Assurances.
- **Estimation de la valeur ajoutée générée par les PSF :** la valeur ajoutée correspond au résultat net issu des différentes activités des professionnels du secteur financier auquel nous avons ajouté les impôts et les frais de personnel. Pour calculer cette valeur ajoutée, nous avons retenu comme source les données fournies par la CSSF. Il est important de rappeler que nous avons exclu la valeur ajoutée provenant des distributeurs de parts d'OPC qui est déjà comptabilisée dans le secteur OPC.

Conclusions :

La valeur ajoutée de l'activité financière affiche une progression en valeur absolue de près de 20%. Elle s'établit à plus de 31% du PIB du Luxembourg.

Remarque :

Les données de la comptabilité nationale par branche d'activité ne sont pas encore disponibles. Cette proportion est théoriquement supérieure à un calcul brut basé sur les chiffres de la comptabilité nationale (SEC 95). Notre méthode de calcul est en effet différente et suit une approche par grande masse qui ne respecte pas les retraitements de la comptabilité nationale.

En effet, la comptabilité nationale exclut des revenus, les revenus sur fonds propres et les plus-values alors que notre étude ne permet pas de réaliser un retraitement aussi fin. Nous surestimons donc légèrement la part des activités financières dans le PIB.

Estimation du Personnel Travaillant Directement pour l'Industrie Financière

Estimation des personnes travaillant directement pour l'activité bancaire

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Personnel des activités bancaires	17.678	+5,7%	6,7%

Observations :

- Pour les activités bancaires, nous avons retenu comme source d'information les données du personnel publiées dans le rapport de la Banque centrale du Luxembourg pour l'année 2000 ainsi que ceux de la Bourse de Luxembourg et du Cetrel.
- Nous avons diminué le chiffre officiel pour le personnel soit 23.035 personnes d'une partie des employés travaillant pour l'industrie des OPC mais qui sont en fait des employés bancaires. Ces employés sont en effet déjà comptabilisés au niveau des OPC, à savoir 5.632 personnes⁵.

Conclusions :

La progression globale annuelle de l'emploi purement bancaire atteint ainsi près de 6%.

⁵ Pour calculer la répartition du personnel entre les activités bancaires et les PSF, nous nous sommes basés sur les chiffres officiels des PSF. Ainsi, le personnel des OPC se répartit entre les PSF pour 1.603 personnes (ce chiffre correspond aux personnes travaillant directement pour les distributeurs de parts d'OPC) et les activités bancaires pour le reste (soit 5.632 personnes).

Estimation des personnes travaillant directement pour les OPC

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Personnel des activités OPC	7.235	+22,2%	2,8%

Observations :

- ❑ Pour estimer le nombre de personnes concernées, nous avons déterminé en premier lieu les frais généraux de l'industrie des OPC, puis la part des frais de personnel dans ces frais généraux et enfin les frais de personnel annuels moyens par employé.
- ❑ Nous avons d'abord exclu du total des revenus les commissions perçues pour la distribution par les établissements luxembourgeois (en effet, les employés du réseau de distribution sont à Luxembourg des employés de banque qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la vente de produits fonds d'investissement). Revenus générés par les OPC (2.057.494.603) – Commissions de distribution (290.746.702) = Revenus ajustés (1.766.747.901).
- ❑ Pour déterminer les frais généraux de l'industrie des OPC, nous avons déduit des revenus restants la part des bénéfices avant impôts, soit 45,6% des revenus générés par les fonds (le taux de profit avant impôt moyen des banques – bénéfice après provision/résultat brut du rapport annuel 2000 de la BCL). Frais généraux = 54,4% des revenus ajustés = 961.110.858.
- ❑ Pour déterminer la part des frais de personnel dans les frais généraux, nous avons considéré que les frais de personnel représentaient la même proportion dans l'industrie des OPC que dans l'activité bancaire, soit 47,4% en 2000 (Source BCL, rapport annuel 2000).
- ❑ En appliquant ce taux aux frais généraux de l'industrie des OPC, nous avons ainsi obtenu les frais de personnel globaux de l'industrie des fonds. Frais de personnel OPC = 47,4% * Frais généraux OPC = 455.566.547.
- ❑ Enfin, nous avons pu estimer le nombre d'employés travaillant directement pour les fonds en utilisant les frais de personnel annuels moyens par employé (62.965 euros) pour l'industrie des OPC.

Remarque :

Les hypothèses retenues (notamment d'utiliser le même ratio frais de personnel sur frais généraux que dans les banques) sont conservatrices dans la mesure où l'activité d'administration de fonds est plus intensive en main d'œuvre que le reste des activités bancaires de la place de Luxembourg.

Conclusions :

Cette croissance importante de l'emploi OPC est étroitement liée à la forte augmentation des actifs globaux sous gestion et du nombre de nouveaux sous-compartiments enregistrés à Luxembourg en 2000 (plus de 1.100 nouvelles structures).

Estimation des personnes travaillant directement pour l'activité d'assurance et de réassurance

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Personnel des activités d'assurance	2.504	+17,1%	1,0%

Observations :

- Pour les activités d'assurance et de réassurance, nous avons retenu comme source d'information les données du personnel publiées dans le rapport du Commissariat aux Assurances pour l'année 2000.

Estimation des personnes travaillant directement pour les professionnels du secteur financier

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Personnel des activités PSF	1.896	+19,3%	0,7%

Observations :

- Pour les activités des PSF, nous avons retenu comme source d'information les données du personnel communiquées par la CSSF pour l'année 2000. Nous n'avons pas considéré le personnel des distributeurs de parts d'OPC qui est déjà comptabilisé dans le segment OPC.

Récapitulatif des personnes travaillant directement pour les activités financières

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Personnel des activités bancaires	17.678	+5,7%	6,7%
Personnel des activités OPC	7.235	+22,2%	2,8%
Personnel des activités d'assurance	2.504	+17,1%	1,0%
Personnel des activités PSF	1.896	+19,3%	0,7%
Total Personnel des activités financières	29.313	+11,1%	11,2%

Conclusions :

Le personnel travaillant directement pour l'industrie financière est en progression et représente 11% de l'emploi intérieur du Luxembourg.

Estimation de la Contribution Directe de l'Industrie Financière aux Recettes Fiscales de l'Etat

Estimation de la contribution des activités bancaires aux recettes fiscales de l'Etat

Nous n'avons retenu que les principales contributions des activités bancaires en utilisant comme source principale le rapport 2000 de la BCL ainsi que ceux de la Bourse de Luxembourg et du Cetrel.

Nature	Montant	99/00
Impôts sur salaires personnel directement employé par les banques	255.372.574	+9%
Impôts sur les bénéfices	713.525.249	+4%
Autres impôts	90.105.931	-3%
Contribution des activités bancaires aux recettes fiscales	1.059.003.754	+4,5%
En % des recettes fiscales 2000 (Statec)	16,6%	

Observations :

- ❑ **Les impôts payés par les personnes travaillant directement pour l'activité bancaire.** Le taux retenu correspond à une rémunération globale de 71.889 euros, soit 25%. Nous avons ensuite appliqué ce taux au revenu net des employés après déduction des charges patronales et charges sociales de l'employé. Nous avons évalué la masse salariale en déduisant une partie des frais de personnel déjà comptabilisés dans l'activité OPC.
- ❑ **Les impôts sur les bénéfices payés par l'activité bancaire.** Nous avons retenu l'impôt sur les bénéfices publié dans le rapport de la BCL. Nous avons diminué cet impôt d'une partie des taxes déjà comptabilisées dans l'activité OPC⁶.
- ❑ **Les autres impôts payés par l'activité bancaire.** Nous avons retenu les autres impôts publiés dans le rapport de la BCL.

Conclusions :

En additionnant l'ensemble des ces contributions, il est possible de comparer la contribution des activités bancaires aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois. La projection établit une contribution en croissance de 4,5% par rapport à 1999 qui représenterait 16,6% des recettes fiscales de l'Etat en 2000.

⁶ Pour calculer la répartition des impôts sur les bénéfices entre les activités bancaires et les PSF, nous nous sommes basés sur les chiffres officiels des PSF. Ainsi, l'impôt sur les bénéfices des activités OPC se répartit entre les PSF pour 0,01 milliards (ce chiffre correspond à l'impôt payé par les distributeurs de parts d'OPC) et les activités bancaires pour le reste (soit 0,2 milliards).

Estimation de la contribution des OPC aux recettes fiscales de l'Etat

Nous n'avons retenu que les principales contributions des OPC aux recettes fiscales de l'Etat :

Nature	Montant	99/00
Taxe d'abonnement	445.026.721	+37%
Impôts payés par les employés	74.621.875	+33%
Impôts sur les bénéfices	247.689.430	+27%
Contribution des OPC aux recettes fiscales	767.338.026	+31,3%
En % des recettes fiscales 2000 (Statec)	12,0%	

Observations :

- ❑ **La taxe d'abonnement.** En utilisant les données de la CSSF, nous avons établi le montant de la taxe d'abonnement payé par les OPC. Ce montant est calculé sur l'actif net moyen pendant l'année 2000. 16,5% des actifs ont été valorisés à 1 point de base. Le reste à 6 points de base.
- ❑ **Les impôts payés par les personnes travaillant directement pour les OPC.** Nous avons retenu un taux réduit car les employés travaillant pour les OPC bénéficient de rémunération moindre. Le taux retenu correspond à une rémunération globale de 59.494 euros, soit 20%. Nous avons ensuite appliqué ce taux au revenu net des employés (charges patronales et charges sociales de l'employé déduites).
- ❑ **Les impôts sur les bénéfices générés par les activités OPC.**
 - Nous avons retenu un taux de marge sur revenus de 45,6% pour les revenus générés par les fonds (taux moyen avant impôt explicité plus haut).
 - Dans une optique prudente, nous avons retenu comme taux d'imposition le taux moyen d'imposition payé par les banques de la place au 31/12/00, soit 26,4% (Source BCL, rapport annuel 2000).

Conclusions :

En additionnant l'ensemble des ces contributions, il est possible de comparer la contribution des OPC aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois. La contribution des OPC en valeur absolue a augmenté de plus de 30% pour atteindre 12% des recettes fiscales de l'Etat contre seulement 10% en 1999. Ce fort accroissement s'explique par l'augmentation de la taxe d'abonnement faisant suite à la forte progression des actifs sur la deuxième partie de l'année 1999.

Estimation de la contribution des assurances et réassurances aux recettes fiscales de l'Etat

Nous n'avons retenu que les principales contributions des activités d'assurances et de réassurance en utilisant comme source principale le rapport 2000 du Commissariat aux Assurances.

Nature	Montant	99/00
Impôts payés par les employés	25.710.835	-1,9%
Impôts sur les bénéfices	108.539.188	-3,1%
Contribution des assurances aux recettes fiscales	134.250.023	-2,9%
En % des recettes fiscales 2000 (Statec)	2,1%	

Observations :

- ❑ **Les impôts payés par les personnes travaillant directement pour les activités d'assurance.** Le taux retenu correspond à la classe 2 d'impôt avec une rémunération globale de 59.494 euros, soit 20%. Nous avons ensuite appliqué ce taux au revenu net des employés après déduction des charges patronales et charges sociales de l'employé.
- ❑ **Les impôts sur les bénéfices payés par les activités d'assurance.** Nous avons retenu l'impôt sur les bénéfices publié par le Commissariat aux Assurances.

Conclusions :

En additionnant l'ensemble de ces contributions, il est possible de comparer la contribution des activités d'assurance et de réassurance aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois. La projection établit une contribution de plus de 2% aux recettes fiscales de l'Etat.

Estimation de la contribution des PSF aux recettes fiscales de l'Etat

Nous n'avons retenu que les principales contributions des activités PSF en utilisant comme source principale les données fournies par la CSSF pour 2000.

Nature	Montant	99/00
Impôts payés par les employés	27.474.169	+21%
Impôts sur les bénéfices	77.517.680	+95%
Contribution des PSF aux recettes fiscales	104.991.848	+58,1%
En % des recettes fiscales 2000 (Statec)	1,6%	

Observations :

- ❑ **Les impôts payés par les personnes travaillant directement pour les PSF.** Le taux retenu correspond à une rémunération globale de 71.889 euros, soit 25%. Nous avons ensuite appliqué ce taux au revenu net des employés après déduction des charges patronales et charges sociales de l'employé. Nous n'avons pas comptabilisé les distributeurs d'OPC qui figurent déjà dans le segment OPC.
- ❑ **Les impôts payés par les PSF.** Nous avons retenu le chiffre publié par la CSSF (ce montant inclut essentiellement les impôts sur les bénéfices de ces activités). Nous n'avons pas comptabilisé les distributeurs d'OPC qui figurent déjà dans le segment OPC.

Conclusions :

En additionnant l'ensemble de ces contributions, il est possible de comparer la contribution des activités des PSF aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois. La projection établit une contribution qui représente 1,6% des recettes fiscales de l'Etat soit une progression reflétant la croissance de l'activité.

Récapitulatif : Contribution directe du secteur financier aux recettes fiscales de l'Etat

Nature	Montant	99/00	% des recettes fiscales 2000
Activités bancaires	1.059.003.754	+4,5%	16,6%
Activités OPC	767.338.026	+31,3%	12,0%
Activités d'assurance	134.250.023	-2,9%	2,1%
Activités PSF	104.991.848	+58,1%	1,6%
Total activités financières	2.065.583.651	+14,6%	32,3%

Conclusions :

En additionnant l'ensemble des activités, la contribution globale directe du secteur financier aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois atteint 32%, soit plus de 2 milliards d'euros. Le poids des activités financières dans les recettes fiscales n'est ainsi qu'en légère progression malgré la forte augmentation de la contribution en volume (+14,6%).

Impact Direct de l'Industrie Financière Luxembourgeoise sur l'Economie⁷

Revenus	2000			1999	
	Directs (EUR)	% Production	99/00	Directs (EUR)	% Production
Banques ajustées	6.378.779.042	15,8%	+16,9%	5.457.266.635	15,3%
OPC	2.057.494.603	5,1%	+34,5%	1.530.297.131	4,3%
Assurances	1.002.289.792	2,5%	-12,4%	1.144.484.245	3,2%
PSF ajustés	814.767.997	2,0%	+43,9%	566.078.783	1,6%
Total	10.253.331.434	25,4%	+17,9%	8.698.126.794	24,4%

Valeur ajoutée	2000			1999	
	Directe (EUR)	% PIB	99/00	Directe (EUR)	% PIB
Banques ajustées	4.022.849.804	19,6%	+15,8%	3.475.440.833	19,2%
OPC	1.393.784.085	6,8%	+34,0%	1.040.436.806	5,7%
Assurances	431.817.582	2,1%	-8,0%	469.362.572	2,6%
PSF ajustés	605.294.860	3,0%	+52,6%	396.583.855	2,2%
Total	6.453.746.332	31,5%	+19,9%	5.381.824.066	29,7%

Emploi	2000			1999	
	Direct	% Emploi Lux	99/00	Direct	% Emploi Lux
Banques ajustées	17.678	6,7%	+5,7%	16.732	6,7%
OPC	7.235	2,8%	+22,2%	5.923	2,4%
Assurances	2.504	1,0%	+17,1%	2.138	0,9%
PSF ajustés	1.896	0,7%	+19,3%	1.589	0,6%
Total	29.313	11,2%	+11,1%	26.382	10,6%

Contribution aux recettes fiscales	2000			1999	
	Directe (EUR)	% recettes fiscales	99/00	Directe (EUR)	% recettes fiscales
Banques ajustées	1.059.003.754	16,6%	+4,5%	1.013.113.833	18,0%
OPC	767.338.026	12,0%	+31,3%	584.221.653	10,4%
Assurances	134.250.023	2,1%	-2,9%	138.243.240	2,5%
PSF ajustés	104.991.848	1,6%	+58,1%	66.391.378	1,2%
Total	2.065.583.651	32,3%	+14,6%	1.801.970.104	32,0%

⁷ Les banques ajustées et les PSF ajustés ne tiennent pas compte des activités OPC qui, dans ces tableaux, sont reprises sous la rubrique OPC.

Impact Indirect de l'Industrie Financière sur l'Economie Luxembourgeoise

Estimation des Revenus Indirects Issus de l'Activité Financière

Principe

Nous avons suivi le même principe que lors de l'étude 1999 et nous n'avons réalisé qu'une seule itération du modèle et retenu les composantes suivantes pour chacun des segments d'activités financières.

□ Revenus issus de la consommation des ménages

Pour évaluer ce montant, nous avons toujours suivi la même approche. Nous avons tout d'abord distingué les employés frontaliers des résidents. En moyenne, les non-résidents représentent 38% contre 36% pour l'étude 1999 du personnel du secteur financier.

Pour évaluer la consommation des résidents, nous avons retenu un ratio de consommation des ménages par employé (*elle se monte à 32.226 euros par employé comme dans l'étude précédente*) issu de la comptabilité nationale. Nous avons ainsi obtenu la part de la consommation des salariés du secteur financier dans l'économie nationale. Cette méthode sous-estime probablement cette consommation car le revenu des employés du secteur financier est supérieur à la moyenne et leur propension à consommer est probablement plus grande.

Pour les non-résidents, nous avons considéré une très faible consommation représentant seulement 10% de la consommation des ménages luxembourgeois au Luxembourg *comme dans notre précédente étude*. Les dernières données publiées par le Statec sur l'indice des prix à la consommation donnent une indication sur la répartition de la consommation entre résidents et non-résidents et permettent d'affirmer que notre méthode sous-estime cette consommation (essence, restauration, achats courants...).

□ Revenus issus des frais généraux payés par les activités financières

Tout d'abord, les frais généraux payés par l'industrie financière représentent un revenu direct pour d'autres entreprises luxembourgeoises.

Pour la comptabilisation des frais généraux, nous avons conservé la même répartition en grande masse que pour l'étude 1999 car aucun changement significatif n'est à noter. Ainsi, l'expérience métier nous a permis d'établir que les frais généraux des activités financières hors frais de personnel se répartissaient pour 25% dans des frais informatiques, 35% dans les bâtiments et le mobilier et 40% dans les autres frais.

Nous avons cependant considéré que 50% des frais généraux liés à l'informatique n'étaient pas payés à des entreprises luxembourgeoises mais à des sociétés étrangères.

□ Revenus issus des investissements des activités financières.

Les investissements des entreprises luxembourgeoises se traduisent par des amortissements au compte de pertes et profits des différentes institutions.

Ces investissements donnent lieu à une consommation locale et donc à une création de revenus dans l'économie luxembourgeoise en terme de construction, de vente de matériel informatique... Comme une grande proportion de ces investissements correspond à des activités de construction, nous avons considéré *comme en 1999* que 25% de cette consommation ne revenait pas directement à l'économie luxembourgeoise mais à l'étranger.

□ Revenus indirects non-comptabilisés

Il est important de noter que cette approche est conservatrice car nous n'avons pas tenu compte des revenus issus de la consommation des clients des banques, notamment dans le domaine du luxe. Nous avons de même volontairement omis de considérer la consommation engendrée par ces revenus indirects (une nouvelle itération du modèle).

Revenus indirects issus des activités bancaires

Nature	Montant	99/00
Consommation des employés résidents	350.937.052	+9%
Consommation des employés frontaliers	21.509.045	+18%
Consommation de frais généraux de l'industrie	927.317.302	+17%
dont Informatique	129.336.190	
dont Bâtiments	362.141.332	
dont Autres	435.839.780	
Revenus issus des investissements	241.934.805	+10%
Total	1.541.698.204	+14,0%
En % de la production nationale	3,8%	

Observations :

- ❑ Nous avons repris le montant des frais généraux publié au bilan de la BCL. Nous avons appliqué les différents taux par segment de dépenses : 25% pour l'IT desquels nous avons déduit 50% (cf plus haut), 35% pour les bâtiments et 40% pour les autres frais.
- ❑ Nous avons cependant diminué ce montant des frais généraux comptabilisés au niveau des OPC (environ 0,4 milliards d'euros).⁸
- ❑ Nous avons retenu les amortissements publiés au bilan de la BCL et considéré que 25% de ces investissements ne bénéficiaient pas directement à l'économie luxembourgeoise.

Evolutions :

Les banques ont poursuivi leurs politiques d'investissement et la croissance des frais généraux reste en ligne avec la croissance globale des revenus issus du secteur bancaire. La consommation des ménages n'a pas suivi cette même tendance avec un petit effet de thésaurisation. Globalement, l'activité bancaire continue de participer fortement au développement de l'économie par ses effets indirects.

⁸ Les frais généraux de l'industrie des OPC se répartissent entre les distributeurs d'OPC pour environ 0,04 milliards d'euros et le reste pour les banques soit environ 0,4 milliards d'euros.

Revenus indirects issus de l'activité des OPC⁹

Nature	Montant	99/00
Consommation des employés résidents	143.633.224	+26%
Consommation des employés frontaliers	8.803.327	+36%
Consommation de frais généraux des OPC mêmes	214.979.832	+20%
Consommation de frais généraux de l'industrie	442.351.272	+34%
dont Informatique	63.193.039	
dont Bâtiments	176.940.509	
dont Autres	202.217.724	
Revenus issus des investissements	Non disponible	
Total	809.767.655	+28,7%
En % de la production nationale	2,0%	

Observations :

- Revenus issus de la consommation de frais généraux des OPC. Nous avons évalué ce montant grâce à l'examen de quelques grands compartiments de la place et ainsi établi que ces frais représentaient en moyenne 2,5 points de base de l'actif net moyen.
- Nous avons repris le montant des frais généraux calculé précédemment. Nous avons appliqué les différents taux par segment de dépenses : 25% pour l'IT desquels nous avons déduit 50% (cf plus haut), 35% pour les bâtiments et 40% pour les autres frais.

Evolution :

La croissance très soutenue de l'activité OPC se traduit naturellement dans les revenus induits en terme d'investissement en système d'information, en projets divers et en immobilier. Elle participe aussi fortement au développement des activités des firmes d'audit et d'avocats avec une progression de plus de 20%. L'industrie des OPC est sans aucun doute devenue un acteur important de l'économie luxembourgeoise avec des effets induits non négligeables.

⁹ Des données concernant les amortissements n'étaient pas disponibles pour les OPC.

Revenus indirects issus des activités d'assurance et de réassurance¹⁰

Nature	Montant	99/00
Consommation des employés résidents	49.709.147	+20%
Consommation des employés frontaliers	3.046.690	+31%
Consommation de frais généraux de l'industrie	203.342.607	+22%
dont Informatique	29.048.944	
dont Bâtiments	81.337.043	
dont Autres	92.956.620	
Revenus issus des investissements	Non Disponible	
Total	256.098.443	+21,5%
En % de la production nationale	0,6%	

Observations :

- Nous avons repris le montant des frais généraux publié par le CAA. Nous avons appliqué les différents taux par segment de dépenses : 25% pour l'IT desquels nous avons déduit 50% (cf plus haut), 35% pour les bâtiments et 40% pour les autres frais.

Evolution :

Malgré une conjoncture plus difficile, les compagnies d'assurance et de réassurance ont poursuivi leurs politiques d'investissement montrant clairement leur volonté de développement dans l'espace luxembourgeois et contribuant aussi fortement à l'activité induite.

¹⁰ Des données concernant les amortissements n'étaient pas disponibles pour les assurances.

Revenus indirects issus des PSF

Nature	Montant	99/00
Consommation des employés résidents	37.639.194	+23%
Consommation des employés frontaliers	2.306.918	+33%
Consommation de frais généraux de l'industrie	159.950.871	+20%
dont Informatique	22.850.124	
dont Bâtiments	63.980.348	
dont Autres	73.120.398	
Revenus issus des investissements	23.574.581	+36%
Total	223.471.564	+21,8%
En % de la production nationale	0,6%	

Observations :

- ❑ **Revenus issus de la consommation de frais généraux des entreprises travaillant pour les PSF.** Nous avons repris le montant des frais généraux publié par la CSSF. Nous avons appliqué les différents taux par segment de dépenses : 25% pour l'IT desquels nous avons déduit 50% (cf plus haut), 35% pour les bâtiments et 40% pour les autres frais. Nous n'avons cependant pas comptabilisé les frais généraux des distributeurs OPC déjà pris en compte au niveau des OPC.
- ❑ **Revenus issus des investissements des entreprises travaillant pour les PSF.** Nous avons retenu les amortissements publiés par la CSSF et considéré que 25% de ces investissements ne bénéficiaient pas directement à l'économie luxembourgeoise.

Evolution :

Les PSF ont relativement fortement investi en 2000 et soutiennent ainsi le développement global de l'économie plus que proportionnellement par rapport à 1999.

Récapitulatif : Impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise en terme de revenus indirects

Nature	Montant	99/00	Pourcentage de la production
Activités bancaires	1.541.698.204	+14,0%	3,8%
Industrie des OPC	809.767.655	+28,7%	2,0%
Activité d'assurance et de réassurance	256.098.443	+21,5%	0,6%
Activité des autres professionnels du secteur financier	223.471.564	+21,8%	0,6%
Revenus indirects provenant des activités financières	2.831.035.866	+19,1%	7,0%

Conclusion :

Le revenu indirect provenant des activités financières représente 7% de la production nationale¹¹ en légère progression par rapport à l'année précédente marquant ainsi l'importance de sa contribution aux investissements et à la consommation de l'ensemble de l'activité financière pour l'économie luxembourgeoise.

¹¹ Ces revenus incluent des dépenses diverses des institutions financières d'environ 0,6 milliards d'euros.

Estimation de la Valeur Ajoutée Indirecte Issue de l'Activité Financière

Principe

Pour calculer la valeur ajoutée générée par les activités indirectes à Luxembourg, nous avons basé notre calcul sur le taux de valeur ajoutée de la comptabilité nationale, soit 49,6% de 1999 *car les données 2000 par branche n'étaient pas encore disponibles mais le taux est généralement constant d'une année à l'autre*. En effet, ce taux correspond à la part de valeur ajoutée résultant de la production nationale en excluant les activités financières. Nous évaluons ici le taux de valeur ajoutée des activités induites indirectement.

Nous avons appliqué ce taux aux différents revenus calculés ci-dessus.

Nature	Montant	99/00	Pourcentage du PIB
Activités bancaires	760.629.320	+14,6%	3,7%
Industrie des OPC	399.515.949	+29,4%	2,0%
Activité d'assurance et de réassurance	126.351.567	+22,2%	0,6%
Activité des autres professionnels du secteur financier	110.254.409	+22,5%	0,5%
Valeur ajoutée indirecte provenant des activités financières	1.396.751.244	+19,8%	6,8%

Conclusion :

La valeur ajoutée indirecte suit globalement une progression en ligne avec les revenus et s'établit ainsi à 6,8% du PIB.

Estimation de l'Emploi Indirect Issu de l'Activité Financière

Principe

Pour calculer l'emploi indirect, nous avons calculé le PIB par employé pour les secteurs non financiers. Nous avons donc diminué le PIB de la valeur ajoutée attribuable au secteur financier et rapporté ce montant aux employés du secteur non financier (à savoir 57.393 euros par personne). Nous avons ensuite appliqué ce ratio à la valeur ajoutée précédemment calculée qui correspond à la part de ces activités dans le PIB.

Nature	Nombre de personnes	99/00	Pourcentage de l'emploi intérieur
Activités bancaires	12.384	+7,1%	4,7%
Industrie des OPC	6.505	+20,9%	2,5%
Activité d'assurance et de réassurance	2.057	+14,2%	0,8%
Activité des autres professionnels du secteur financier	1.795	+14,5%	0,7%
Emploi indirect	22.741	+11,9%	8,7%

Conclusion :

En plus de l'emploi direct, le secteur financier génère indirectement plus de 20.000 emplois.

Estimation de la Contribution Indirecte de l'Industrie Financière aux Recettes Fiscales de l'Etat

Principe

Comme source de revenus pour l'Etat luxembourgeois, nous avons considéré les éléments suivants :

	Activités bancaires	Industrie des OPC	Activités d'assurance et de réassurance	Activités des PSF	Total
TVA	35.423.521	25.110.048	7.767.688	6.110.123	74.411.380
Impôts sur les bénéfices	57.736.598	30.325.799	9.590.887	8.369.010	106.022.293
Impôts sur les salaires	72.822.735	38.249.701	12.096.913	10.555.769	133.725.118
Total	165.982.853	93.685.548	29.455.487	25.034.903	314.158.791
99/00	+10,0%	+24,1%	+17,0%	+16,7%	+15,1%
Pourcentage des recettes fiscales 2000 (Statec)	2,6%	1,5%	0,5%	0,4%	5,0%

Observations :

- ❑ **La TVA payée sur le chiffre d'affaires.** Nous avons retenu le même taux de 3,82% car les données ne sont pas encore totalement disponibles et la variation réelle est vraisemblablement faible. En effet, la TVA collectée par l'Etat luxembourgeois représente environ 3,82% de la production nationale corrigée (les activités financières ont été exclues car elles ne collectent que marginalement de la TVA pour l'Etat). Nous avons donc appliqué ce taux aux revenus indirects issus de l'activité financière.
- ❑ **L'impôt sur les bénéfices payés par ces sociétés.** Nous avons ici retenu un taux de profit global de 10,0% (ratios bénéfices/revenus) contre un taux de 11,1% en 1999. Le calcul est basé sur le concept suivant : en utilisant le montant de l'impôt sur les bénéfices, nous avons calculé le montant imposé au taux de l'impôt sur les bénéfices de 37,45%. Nous avons ensuite rapporté ce montant à la production nationale et ainsi obtenu le taux de profit de 10,0% (compte tenu du décalage dans le temps du paiement des impôts, ce taux de profit est probablement inférieur au taux réel).
- ❑ **L'impôt sur les revenus des salariés.** Pour déterminer la masse salariale de ces activités, nous avons utilisé les données du Statec sur la rémunération moyenne des salariés. Nous avons cependant exclu les activités financières pour éviter une distorsion à la hausse et ne retenir que les salariés concernés par ces activités annexes. Nous avons établi une rémunération brute moyenne de 34.705 euros par an contre environ 32.226 euros en 1999. Nous avons utilisé ce ratio pour déterminer la masse salariale globale (en utilisant le nombre de salariés) de laquelle nous avons retiré les cotisations sociales et patronales. Nous avons ensuite appliqué un taux d'imposition de 15% correspondant à ce revenu.

Conclusion :

En plus de la large contribution directe du secteur financier, la part indirecte des activités financières aux recettes fiscales de l'Etat atteint 5%.

Impact Indirect de l'Industrie Financière Luxembourgeoise sur l'Economie¹²

Revenus	2000			1999	
	Indirects (EUR)	% Production	99/00	Indirects (EUR)	% Production
Banques ajustées	1.541.698.204	3,8%	+14,0%	1.352.723.117	3,8%
OPC	809.767.655	2,0%	+28,7%	629.128.820	1,8%
Assurances	256.098.443	0,6%	+21,5%	210.790.956	0,6%
PSF ajustés	223.471.564	0,6%	+21,8%	183.434.692	0,5%
Total	2.831.035.866	7,0%	+19,1%	2.376.077.585	6,7%

Valeur ajoutée	2000			1999	
	Indirecte (EUR)	% PIB	99/00	Indirecte (EUR)	% PIB
Banques ajustées	760.629.320	3,7%	+14,6%	663.775.068	3,7%
OPC	399.515.949	2,0%	+29,4%	308.710.644	1,7%
Assurances	126.351.567	0,6%	+22,2%	103.434.161	0,6%
PSF ajustés	110.254.409	0,5%	+22,5%	90.010.567	0,5%
Total	1.396.751.244	6,8%	+19,8%	1.165.930.441	6,5%

Emploi	2000			1999	
	Indirect	% Emploi Lux	99/00	Indirect	% Emploi Lux
Banques ajustées	12.384	4,7%	+7,1%	11.565	4,6%
OPC	6.505	2,5%	+20,9%	5.379	2,2%
Assurances	2.057	0,8%	+14,2%	1.802	0,7%
PSF ajustés	1.795	0,7%	+14,5%	1.568	0,6%
Total	22.741	8,7%	+11,9%	20.314	8,1%

Contribution aux recettes fiscales	2000			1999	
	Indirecte (EUR)	% recettes fiscales	99/00	Indirecte (EUR)	% recettes fiscales
Banques ajustées	165.982.853	2,6%	+10,0%	150.858.799	2,7%
OPC	93.685.548	1,5%	+24,1%	75.505.992	1,3%
Assurances	29.455.487	0,5%	+17,0%	25.178.718	0,4%
PSF ajustés	25.034.903	0,4%	+16,7%	21.459.244	0,4%
Total	314.158.791	5,0%	+15,1%	273.002.753	4,8%

¹² Les banques ajustées et les PSF ajustés ne tiennent pas compte des activités OPC qui, dans ces tableaux, sont reprises sous la rubrique OPC.

Conclusions

Le poids de l'industrie financière sur l'économie s'est encore globalement renforcé comme le prouvent les résultats ci-dessous¹³.

Revenus	2000			1999	
	Total (EUR)	% Production	99/00	Total (EUR)	% Production
Banques ajustées	7.920.477.245	19,6%	+16,3%	6.809.989.752	19,1%
OPC	2.867.262.258	7,1%	+32,8%	2.159.425.951	6,1%
Assurances	1.258.388.235	3,1%	-7,1%	1.355.275.201	3,8%
PSF ajustés	1.038.238.561	2,6%	+38,5%	749.513.475	2,1%
Total	13.084.366.299	32,4%	+18,2%	11.074.204.380	31,1%

Valeur ajoutée	2000			1999	
	Total (EUR)	% PIB	99/00	Total (EUR)	% PIB
Banques ajustées	4.783.479.124	23,3%	+15,6%	4.139.215.901	22,9%
OPC	1.793.300.034	8,8%	+32,9%	1.349.147.450	7,4%
Assurances	558.169.150	2,7%	-2,6%	572.796.734	3,2%
PSF ajustés	715.549.269	3,5%	+47,1%	486.594.422	2,7%
Total	7.850.497.577	38,3%	+19,9%	6.547.754.507	36,2%

Emploi	2000			1999	
	Total	% Emploi Lux	99/00	Total	% Emploi Lux
Banques ajustées	30.062	11,4%	+6,2%	28.298	11,3%
OPC	13.740	5,3%	+21,6%	11.302	4,6%
Assurances	4.561	1,8%	+15,8%	3.940	1,6%
PSF ajustés	3.691	1,4%	+16,9%	3.157	1,2%
Total	52.054	19,9%	+11,5%	46.697	18,7%

Contribution aux recettes fiscales	2000			1999	
	Total (EUR)	% recettes fiscales	99/00	Total (EUR)	% recettes fiscales
Banques ajustées	1.224.986.607	19,2%	+5,2%	1.163.972.632	20,6%
OPC	861.023.574	13,5%	+30,5%	659.727.645	11,7%
Assurances	163.705.510	2,6%	+0,2%	163.421.958	2,9%
PSF ajustés	130.025.751	2,0%	+48,0%	87.850.622	1,6%
Total	2.379.741.442	37,3%	+14,7%	2.074.972.857	36,8%

¹³ Les banques ajustées et les PSF ajustés ne tiennent pas compte des activités OPC qui, dans ces tableaux, sont reprises sous la rubrique OPC.

Conclusions générales

- ❑ *Le montant des revenus directs et indirects de l'ensemble de l'activité financière est considérable et atteint 13 milliards d'euros en progression de plus 18% par rapport à 1999 soit plus de 32% de la production nationale.*
- ❑ *Les activités financières contribuent directement et indirectement fortement à la valeur ajoutée nationale avec environ 7,9 milliards d'euros de valeur ajoutée créée au Luxembourg soit plus de 38% du PIB.*
- ❑ *En terme d'emploi, la contribution des activités financières est en progression de plus de 11% et près d'un cinquième des salariés travaillent directement ou indirectement pour l'industrie financière.*
- ❑ *La contribution aux recettes fiscales de l'Etat s'est renforcée avec une forte augmentation des recettes liées à la taxe d'abonnement. Ainsi, 37,3% des ressources de l'Etat proviennent directement ou indirectement de l'industrie financière.*

Conclusions relatives à l'effet direct

- ❑ *Globalement, le secteur financier a profité pleinement de la croissance de l'économie et demeure un moteur de l'économie luxembourgeoise en renforçant légèrement encore son poids dans la production nationale.*
- ❑ *La valeur ajoutée de l'activité affiche une progression en valeur absolue de près de 20%. Elle s'établit à plus de 31% du PIB du Luxembourg.*
- ❑ *Le personnel travaillant directement pour l'industrie financière est en progression et représente 11% de l'emploi intérieur du Luxembourg.*
- ❑ *En additionnant l'ensemble des activités, la contribution globale directe du secteur financier aux recettes fiscales de l'Etat luxembourgeois atteint 32%, soit plus de 2 milliards d'euros. Le poids des activités financières dans les recettes fiscales n'est qu'en légère progression malgré la forte augmentation de la contribution (+14,6%).*

Conclusions relatives à l'effet indirect

- ❑ *Le revenu indirect provenant des activités financières représente 7% de la production nationale¹⁴ en légère progression par rapport à l'année précédente marquant ainsi l'importance de sa contribution aux investissements et à la consommation de l'ensemble de l'activité financière pour l'économie luxembourgeoise.*
- ❑ *La valeur ajoutée indirecte suit globalement une progression en ligne avec les revenus et s'établit ainsi à 6,8% du PIB.*
- ❑ *En plus de l'emploi direct, le secteur financier génère indirectement plus de 20.000 emplois.*
- ❑ *En plus de la large contribution directe du secteur financier, la part indirecte des activités financières aux recettes fiscales de l'Etat atteint 5%.*

¹⁴ Ces revenus incluent des dépenses diverses des institutions financières d'environ 0,6 milliards d'euros.

Annexe Méthodologique

Généralités

La méthodologie employée lors de l'étude 1999 a été globalement reconduite pour cette étude 2000.

Nous avons considéré dans notre étude quatre types d'activités majeures dans le secteur financier :

- Les banques avec comme source d'information principale le rapport de la Banque centrale du Luxembourg et ceux de la Bourse de Luxembourg et du Cetrel.
- Les OPC avec comme source d'information principale les données publiées par la CSSF.
- Les assurances et compagnies de réassurance avec comme source d'information principale les données du Commissariat aux Assurances
- Les PSF avec comme source d'information principale la Commission de Surveillance du Secteur Financier

Pour les données économiques sur le Luxembourg, nous avons retenu les données de la comptabilité nationale 2000 publiées par le Statec.

Méthode utilisée pour évaluer l'impact direct

Les revenus

a) Activités bancaires

Pour les données bancaires, nous avons basé notre évaluation sur les chiffres publiés par la Banque centrale du Luxembourg dans son rapport annuel (Tableau 3.5) et ceux publiés par le Cetrel et la Bourse de Luxembourg:

- Marge d'intérêts
- Revenus nets sur réalisation de titres
- Revenus divers
- Revenus de change
- Revenus des commissions¹⁵
- Autres revenus issus des activités connexes (Bourse, Cetrel)

La somme de ces éléments constitue les revenus des activités bancaires.

¹⁵ Il est important de noter que ce montant global est partiellement diminué des commissions affectées aux activités OPC.

b) OPC

Les OPC sont en fait une activité qui n'existe pas en tant que telle dans les statistiques nationales. Pour analyser son poids dans l'économie, nous avons affecté aux OPC les revenus provenant des professionnels du secteur financier (à concurrence du montant communiqué par la CSSF pour les distributeurs de parts d'OPC) ainsi qu'une partie des revenus de commissions bancaires correspondant à une activité liée aux fonds d'investissement (en utilisant le modèle ALFI pour les évaluer).

c) Activités d'assurance et de réassurance

Nous avons ici réalisé des retraitements pour obtenir un concept de revenus qui ait un sens par rapport à la comptabilité nationale.

❑ *Assurance Non Vie*

- Nous avons repris l'ensemble des produits (primes acquises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits).
- Nous avons ensuite déduit les charges et la variation de la provision pour sinistres pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité d'assurance.
- Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car l'assurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé (les primes reçues et les revenus des placements de ces dernières doivent financer les futures charges de sinistres et permettre de dégager un bénéfice).

❑ *Assurance Vie*

- Nous avons repris l'ensemble des produits (primes émises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits).
- Nous avons déduit la variation des provisions techniques et les prestations pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité d'assurance.
- Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car l'assurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé (les primes reçues et les revenus des placements de ces dernières doivent financer les futures charges de sinistres et permettre de dégager un bénéfice).

❑ *Réassurance*

- Nous avons repris l'ensemble des produits (primes acquises brutes de réassurance, produits financiers et autres produits).
- Nous avons déduit les charges de sinistres et la PFS¹⁶ pour ne retenir que la marge de revenus qui constitue réellement le revenu dégagé par l'activité de réassurance.
- Cette approche vise à ne retenir que les revenus nets car la réassurance est un métier avec un cycle de vie de produit inversé (les primes reçues et les revenus des placements de ces dernières doivent financer les futures charges de sinistres et permettre de dégager un bénéfice).

Cette approche suit une logique de revenus nets et vise à restituer au mieux le poids des différentes activités. En effet, l'approche qui consiste à ne prendre en compte que la marge d'intérêts pour les banques est également appliquée en utilisant la marge technique pour l'assurance.

¹⁶ PFS: Provision pour Fluctuation de Sinistralité comme définie dans les règles comptables des compagnies de réassurance

d) Activités des PSF

Nous avons retenu le résultat opérationnel comme revenu car il est le premier agrégat disponible au niveau de la CSSF (ce montant s'entend bien évidemment avant frais généraux et frais de personnel...).

La valeur ajoutée

Compte tenu de la complexité du calcul du PIB et notamment du calcul de la valeur ajoutée par branches au niveau de la comptabilité nationale, nous avons retenu une approche simplifiée par le résultat net qui a le mérite d'être facilement calculable.

Nous nous sommes appuyés sur la définition de la valeur ajoutée selon laquelle elle doit permettre de payer le personnel et les impôts pour dégager un bénéfice: cette mesure est probablement simplifiée mais elle est conservatrice (sous-estimation probable).

Pour tous les acteurs (banques, assurances, réassurances, PSF), nous avons employé la même approche par le résultat net, nous avons donc :

- repris le résultat net disponible (CSSF, BCL, CAA, rapports annuels),
- ajouté à ce montant les impôts payés,
- ajouté à ce montant les frais de personnel,
- le résultat nous donne la valeur ajoutée générée pour chaque activité.

Cette approche permet d'éviter de surévaluer la valeur ajoutée produite au Luxembourg et d'obtenir un chiffre cohérent.

Il est cependant important de préciser que cette approche aboutit à une légère surestimation de la part de la valeur ajoutée attribuée aux activités financières. En effet, la comptabilité nationale exclut des revenus, les revenus sur fonds propres et les plus-values alors que notre étude ne permet pas de réaliser un retraitement aussi fin.

Pour tenter de pallier cette lacune, nous avons également effectué une évaluation approximative de la valeur ajoutée demeurant au Luxembourg en nous appuyant sur les données de la CSSF relatives aux dividendes payés à l'étranger.

L'emploi

Les OPC sont en fait une activité qui n'existe pas en tant que telle dans les statistiques nationales. Pour analyser son poids dans l'économie, nous avons affecté aux OPC le personnel provenant des professionnels du secteur financier (à concurrence des employés des distributeurs de parts d'OPC) ainsi qu'une partie du personnel bancaire dédié à cette activité (en utilisant le modèle ALFI pour l'évaluer).

La contribution aux recettes fiscales de l'Etat

Nous avons utilisé les données publiées par les différentes sources d'information sus-mentionnées pour les autres impôts et les impôts sur les bénéfices en effectuant toutefois les retraitements liés aux OPC. Pour la taxe d'abonnement, nous nous sommes appuyés sur les éléments communiqués par la CSSF.

Pour déterminer l'impôt sur les salaires, nous avons utilisé les frais de personnel publiés pour les différentes activités, desquels nous avons déduit la part patronale et la part salariale des cotisations pour ne retenir que le montant net imposable global.

Nous avons appliqué un taux d'imposition basé sur le salaire moyen en utilisant le barème de la classe 2 d'impôts. Nous avons ainsi établi la contribution directe provenant de l'impôt sur les salaires des employés travaillant pour le secteur financier.

Méthode utilisée pour évaluer l'impact indirect

Les revenus

Nous n'avons réalisé qu'une seule itération du modèle et retenu les composantes suivantes pour chacun des segments d'activités financières.

a) Revenus issus de la consommation des ménages

Pour évaluer ce montant, nous avons toujours suivi la même approche, nous avons tout d'abord distingué les employés frontaliers des résidents. En moyenne, les non-résidents représentent 38% de la population active dans le secteur financier.

Pour évaluer la consommation des résidents, nous avons retenu un ratio de consommation des ménages par employé (il se monte à 32.226 euros par employé) issu de la comptabilité nationale. Nous avons ainsi obtenu la part de la consommation des salariés du secteur financier dans l'économie nationale. Cette méthode sous-estime probablement cette consommation car le revenu des salariés du secteur financier est supérieur à la moyenne et leur propension à consommer est probablement plus grande.

Pour les non-résidents, nous avons considéré une très faible consommation représentant seulement 10% de la consommation des ménages luxembourgeois au Luxembourg. Cette méthode sous-estime probablement cette consommation (essence, restauration...).

b) Revenus issus des frais généraux payés par les activités financières

Tout d'abord, les frais généraux payés par l'industrie financière représentent un revenu direct pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises.

Pour la comptabilisation des frais généraux, l'expérience métier nous a permis d'établir que les frais généraux des activités financières hors frais de personnel se répartissaient pour 25% dans des frais informatiques, 35% dans les bâtiments et mobiliers et 40% dans les autres frais.

Nous avons cependant considéré que 50% des frais généraux liés à l'informatique n'étaient pas payés à des entreprises luxembourgeoises mais à des sociétés étrangères.

c) Revenus issus des investissements des activités financières

Les investissements des entreprises luxembourgeoises se traduisent par des amortissements au compte de pertes et profits des différentes institutions.

Ces investissements donnent lieu à une consommation locale et donc à une création de revenus dans l'économie luxembourgeoise en terme de construction, de vente de matériel informatique... Comme une grande proportion de ces investissements correspond à des activités de construction, nous avons considéré que seulement 25% de cette consommation ne revenait pas directement à l'économie luxembourgeoise mais à l'étranger.

d) Revenus indirects non-comptabilisés

Il est important de noter que cette approche est conservatrice car nous n'avons pas tenu compte des revenus issus de la consommation des clients des banques notamment dans le domaine du luxe. Nous avons de même volontairement omis de considérer la consommation engendrée par ces revenus indirects (une nouvelle itération du modèle).

La valeur ajoutée

Pour calculer la valeur ajoutée générée par ces activités indirectes à Luxembourg, nous avons basé notre calcul sur le taux de valeur ajoutée de la comptabilité nationale, soit 49,6%. En effet, ce taux correspond à la part de valeur ajoutée résultant de la production nationale en excluant les activités financières. En effet, nous évaluons ici le taux de valeur ajoutée des activités induites indirectement.

Nous avons appliqué ce taux aux différents revenus calculés ci-dessus.

L'emploi

Pour calculer l'emploi indirect, nous avons calculé le PIB/emploi intérieur au Luxembourg pour les autres secteurs d'activité (à savoir 57.393 euros). Nous avons ensuite appliqué ce ratio à la valeur ajoutée précédemment calculée qui correspond à la part du PIB de ces activités.

La contribution aux recettes fiscales de l'Etat

Comme source de revenus pour l'Etat luxembourgeois, nous avons considéré les éléments suivants :

a) La TVA payée sur le chiffre d'affaires

Nous avons retenu un taux de 3,82%. En effet, la TVA collectée par l'Etat luxembourgeois représente environ 3,82% de la production nationale corrigée (les activités financières ont été exclues car elles ne collectent que marginalement de la TVA pour l'Etat). Nous avons donc appliqué ce taux aux revenus indirects issus de l'activité financière.

b) L'impôt sur les bénéfices payés par ces sociétés

Nous avons ici retenu un taux de profit global de 10,0% contre 11,1% (ratio bénéfices/revenus). Le calcul est basé sur le concept suivant : en utilisant le montant de l'impôt sur les bénéfices, nous avons calculé le montant imposé au taux de l'impôt sur les bénéfices de 37,45%. Nous avons ensuite rapporté ce montant à la production nationale et ainsi obtenu le taux de profit de 10,0% contre 11,1% (compte tenu du décalage dans le temps du paiement des impôts, ce taux de profit est probablement inférieur au taux réel).

c) L'impôt sur les revenus des salariés

Pour déterminer la masse salariale de ces activités, nous avons utilisé les données du Statec sur la rémunération moyenne des salariés. Nous avons cependant exclu les activités financières pour éviter une distorsion à la hausse et ne retenir que les salariés concernés par ces activités annexes. Nous avons établi une rémunération brute moyenne de 34.706 euros par an pour 2000 contre 32.871 euros pour 1999. Nous avons utilisé ce ratio pour déterminer la masse salariale globale (en utilisant le nombre de salariés) de laquelle nous avons retiré les cotisations sociales et patronales. Nous avons ensuite appliqué un taux d'imposition de 15% correspondant à ce revenu.

Changement de référence pour les recettes de l'Etat luxembourgeois

Fondement

Dans la version 1999 de cette étude, nous mesurons la contribution de l'industrie financière à l'Etat luxembourgeois en prenant comme référence le budget de l'Etat.

La comptabilité de l'Etat est construite pour sa partie recettes dans une optique d'encaissements. Les impôts comptabilisés pour l'année 2000, ne sont ainsi que les impôts véritablement encaissés en 2000 et ne tiennent pas compte *des impôts dus au titre de l'exercice 2000*. Ces derniers n'apparaîtront dans les comptes que quelques années plus tard (deux voire trois ans suivant les circonstances). Il existe donc un décalage dans le temps.

Les comptes de l'Etat ne reflètent donc pas la réalité économique luxembourgeoise de l'année 2000 mais plutôt celle des années antérieures (1997 et 1998).

Pour pallier à ce manque, le Statec propose un nouvel indicateur qui prend en compte les recettes fiscales dues au titre d'une année donnée, c'est-à-dire les impôts réellement dus à l'Etat même s'ils ne sont pas payés la même année mais dans les années suivantes.

Dans notre étude, nous examinons la contribution de l'industrie financière générée au cours d'une année donnée même si le paiement de ces impôts est étalé dans le temps. Dans un souci de réalisme, il apparaît donc judicieux de comparer cette contribution à ce nouvel indicateur "recettes fiscales" plutôt que de conserver la méthode antérieure. Il sera ainsi possible d'obtenir une image économique plus proche de la réalité.

En résumé, les entreprises du secteur analysé tiennent tous leurs comptes selon une logique comptable de "accrual basis" (i.e. enregistrement comptable lors de la constatation de l'événement comptable). L'Etat tient des comptes généraux dans une logique comptable "cash basis" (i.e. enregistrement comptable lors de l'encaissement effectif). Pour tenir compte de ces logiques comptables différentes en matière d'impôts, nous avons donc utilisé l'indicateur du Statec permettant d'ajuster les recettes fiscales sur une base comparable "accrual basis" avec celles enregistrées par les entreprises du secteur privé. Dans la mesure où il y a un délai important en matière fiscale entre la constatation de l'événement par les entreprises et l'encaissement effectif par l'Etat, cette correction de méthode va donc diminuer le poids de l'industrie financière dans les recettes fiscales constatées, pour une année donnée.

Modification

Le calcul de la contribution du secteur financier reste inchangé, seule la référence de comparaison pour les recettes de l'Etat est modifiée.

Dans un souci de cohérence, nous avons appliqué cette approche aux données 1999 également. Ainsi, il est important de noter que cette nouvelle pratique constitue une modification par rapport aux données publiées l'an dernier.

Contribution aux recettes fiscales	2000			1999		
	Identique dans les deux méthodes Total (Mio EUR)	Methode 00 % recettes fiscales	Methode 99 % Budget	Identique dans les deux méthodes Total (Mio EUR)	Methode 00 % recettes fiscales	Methode 99 % Budget
Banques ajustées	1.225	19,2%	25,4%	1.164	20,6%	26,1%
OPC	861	13,5%	17,9%	660	11,7%	14,8%
Assurances	164	2,6%	3,4%	163	2,9%	3,7%
PSF ajustés	130	2,0%	2,6%	88	1,6%	2,0%
Total	2.380	37,3%	49,3%	2.075	36,8%	46,6%

Impact

Ainsi, la contribution des activités financières apparaît relativement moins importante par un effet mécanique. Cette mesure reflète cependant mieux la réalité économique et représente donc plus fidèlement le poids du secteur financier dans l'économie en prenant des méthodes comptables exactement comparables.